

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME NEUVIÈME

1890

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
66, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1890

Il est probable que ces ossements d'animaux sont à comprendre dans les espèces indiquées par M. Chantre dans la séance précitée. C'est ce que voudra bien nous dire M. le Dr Depéret, qui s'est également occupé déjà du gisement en question.

DISCUSSION

M. le Dr Depéret fait remarquer que les nouvelles pièces signalées n'offrent pas d'espèces différentes de celles indiquées déjà dans le gisement de Sathonay. Ce sont surtout, un cheval rappelant assez celui de Solutré et un grand bovidé. Cette forme quaternaire ordinaire est fort difficile à séparer de la faune glaciaire.

COMMUNICATION

CONTRIBUTION A L'ANATOMIE DES RACES NÈGRES

— Quatrième mémoire ¹ —

Dissection de trois nouveaux nègres

PAR M. LE DR TESTUT

Je me propose de résumer, dans le présent mémoire, les différentes observations d'ordre anatomique que j'ai recueillies sur trois sujets nègres et d'enrichir ainsi de quelques faits nouveaux les matériaux, déjà considérables mais insuffisants, de l'élaboration desquels sortiront un jour, je l'espère, quelques données précises touchant les variations ethnologiques du système musculaire. Toute conclusion sur ce point serait aujourd'hui prématurée. Aussi me contenterai-je de décrire simplement le fait anatomique, renvoyant, pour l'interprétation qu'il convient de lui appliquer, à mon premier mémoire sur la *Myologie d'un Boschiman* et à mon *Traité des anomalies musculaires* ².

¹ PREMIER MÉMOIRE : *Dissection d'un Boschiman*, in-4 de 48 p., avec 3 planches en lithographie (extrait des *Nouvelles Archives du Muséum*, 1884); DEUXIÈME MÉMOIRE : *Dissection d'une jeune négresse d'origine sénégalienne* (*Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Bordeaux*, 1882); TROISIÈME MÉMOIRE : *Quelques observations d'anomalies musculaires, recueillies sur un nègre de l'île Bourbon* (*ibid.*, 1882).

² *Les anomalies musculaires chez l'homme expliquées par l'anatomie comparée; leur importance en anthropologie*, gr. in-8 de 900 pages, Paris, MASSON, 1884.

OBSERVATION I. — Campino, originaire de l'île de la Réunion, est un jeune homme de vingt-cinq ans, exerçant la profession de marin. Il a succombé au mois de février 1882, aux progrès d'une tuberculose pulmonaire.

OBSERVATION II. — Dick Francesco est encore un marin de trente à trente-cinq ans, mort le 23 novembre 1882 de tuberculose pulmonaire; il était né à Taïti de parents nègres.

OBSERVATION III. — Taylor est un nègre de l'Amérique du Nord, né dans les environs de la Nouvelle-Orléans; il est âgé de vingt ans. Il a été amené à l'hôpital, comme les deux précédents, par une tuberculose pulmonaire et y a succombé le 22 février 1882.

Je décrirai, par régions, les anomalies musculaires que j'ai rencontrées chez ces trois sujets; le numéro de l'observation placé en tête de chacune de ces anomalies indiquera celui des trois sujets auquel elle devra être rapportée.

§ I. — ANOMALIES DES MUSCLES DU TRONC

Muscle grand pectoral.

OBSERVATION I. — Le grand pectoral est réuni avec le deltoïde d'une façon à peu près complète; la veine céphalique glisse dans un sillon musculaire, plutôt que dans un interstice cellulo-graisseux et vient se jeter dans l'axillaire après avoir perforé la masse charnue delto-pectorale. En outre, les faisceaux sternaux supérieurs se fusionnent sur la ligne médiane avec ceux du côté opposé. Les faisceaux claviculaires sont séparés des faisceaux sterno-costaux par un espace triangulaire très marqué.

OBSERVATION II. — La portion claviculaire est de même complètement isolée de la portion sterno-costale par un interstice triangulaire dont la base correspond à l'articulation sterno-claviculaire. Ce muscle présente sur sa face antérieure un faisceau présternal qui sera décrit tout à l'heure.

OBSERVATION III. — Le grand pectoral se fusionne en partie, sur la ligne médiane, avec son congénère du côté opposé. Sur aucun de mes trois sujets, je n'ai rencontré de faisceau abdominal distinct.

Muscle petit pectoral.

OBSERVATION II. — Du côté droit, il s'étend à son origine de la deuxième côte à la sixième; sa hauteur à ce niveau est de 16 centimètres. Son tendon d'insertion coracoïdien est plus fort que d'habitude et mesure 2 centimètres de largeur.

OBSERVATION III. — Du côté gauche, il s'insère sur les deuxième, troisième, quatrième et cinquième côtes; son bord supérieur n'est séparé de la clavicule que par un tout petit espace mesurant à peine 2 centimètres.

Muscle sous-clavier.

OBSERVATION III. — Fortement développé, il s'insère en dehors (côté gauche) à l'apophyse coracoïde suivant une ligne non interrompue qui s'étend du sommet à la base de cette apophyse.

OBSERVATION I. — Il se contente d'envoyer une forte expansion fibreuse à l'apophyse coracoïde.

Muscle présternal.

OBSERVATION II. — Il existe des deux côtés, mais à un état de développement différent :

α) *Du côté gauche*, il affecte la forme d'un large ruban étendu verticalement sur la face antérieure du grand pectoral, au-dessous de l'aponévrose superficielle; il mesure 4 centimètres de largeur sur 17 centimètres de longueur. Son insertion supérieure est assez complexe : les fibres les plus externes se détachent de l'aponévrose d'enveloppe du grand pectoral, à la hauteur de la troisième côte; les fibres internes naissent sur le troisième cartilage costal et sur la portion du sternum voisine de ce cartilage. Quant aux moyennes, elles s'élèvent plus haut et se jettent, à la hauteur du deuxième cartilage costal, sur une série de faisceaux tendineux,

lesquels viennent se confondre avec le tendon sternal du sternocléido-mastoïdien. En bas, les fibres charnues du muscle présternal, s'irradiant en éventail, se terminent presque en totalité sur la gaine du muscle grand droit, à l'aide de fibres tendineuses excessivement courtes : un petit faisceau seulement prend insertion sur le septième cartilage costal.

β) *Du côté droit*, le présternal, également rubané, mais beaucoup plus petit, est situé parallèlement à la ligne médiane, à 4 centimètres en dehors du bord droit du sternum. Il se détache, en haut, de l'aponévrose du grand pectoral et se termine, en bas, à l'aide d'un petit tendon sur la face antérieure de l'aponévrose du grand droit. Il mesure 14 centimètres de longueur et 19 millimètres de largeur en moyenne (21 en haut, 18 en bas).

Des deux côtés, ces muscles surnuméraires sont manifestement placés en avant de l'aponévrose superficielle et sont complètement distincts du grand pectoral.

Grand droit antérieur de l'abdomen.

OBSERVATION I. — Il présente quatre intersections aponévrotiques : la première (en allant de bas en haut) est transversale, complète et se trouve située à 3 centimètres $1/2$ au-dessous de l'ombilic; la deuxième et la troisième sont encore complètes et transversales et se trouvent placées l'une à 3 centimètres $1/2$, l'autre à 7 centimètres au-dessus de l'ombilic; la quatrième, oblique en haut et en dedans, commence sur le bord externe et s'arrête avant d'atteindre le bord interne, dont elle est séparée par un espace de 2 centimètres; cette dernière intersection correspond à la huitième côte.

OBSERVATION II. — Le grand droit s'insère en bas, sur la ceinture pulvienne, par un faisceau tendineux aplati qui se fixe à l'épine du pubis. En dedans de ce premier tendon, il en existe un autre qui va s'insérer à la face postérieure de la symphyse pubienne, près de la ligne médiane; ce deuxième tendon est un peu plus large que le précédent. A ces deux tendons font suite deux faisceaux charnus, l'externe arrondi, l'interne rubané, qui restent

complètement distincts jusqu'au niveau de la première intersection aponévrotique, au delà de laquelle le muscle est constitué par une nappe continue. Les intersections aponévrotiques sont au nombre de trois seulement.

OBSERVATION III. — Le muscle, très développé et remarquable par sa longueur, envoie en haut un fort faisceau à l'appendice xiphoïde. J'ai rencontré quatre intersections aponévrotiques : une au-dessous de l'ombilic et trois au-dessus. Les deux intersections moyennes affectent une direction transversale ; les deux autres sont obliques, la première en bas et en dedans, la quatrième en bas et en dehors. Elles sont situées : la première à 11 centimètres, la deuxième à 18 centimètres, la troisième à 23 centimètres, la quatrième à 29 centimètres au-dessus de la symphyse pubienne ; ces distances sont mesurées sur le bord interne ou bord ombilical du muscle grand droit.

Muscle pyramidal de l'abdomen.

Il existe et se trouve même très développé, sur mes trois sujets.

Muscle droit latéral de Welch.

OBSERVATION III. — Au-dessous du grand oblique qui est normal sous tous les rapports, entre ce dernier muscle et le petit oblique, se trouvent deux faisceaux surnuméraires dirigés parallèlement au bord externe du muscle grand droit et manifestement distincts du petit oblique et du grand oblique. Ces deux faisceaux se détachent en bas du bord externe de l'arcade fémorale, ainsi que de l'épine iliaque antéro-supérieure ; ils sont séparés à ce niveau l'un de l'autre par un intervalle de 6 millimètres. En haut, ils s'insèrent, l'antérieur sur le sommet de la onzième côte, le postérieur sur le bord inférieur de cette même côte. La direction de ces deux faisceaux est absolument parallèle aux faisceaux contigus du grand oblique.

Muscle petit psoas.

Il fait défaut dans l'observation III ; mais il existe des deux côtés et à un degré de développement peu ordinaire chez les sujets

des observations I et II. — Chez le premier, le corps charnu du muscle se détache des première et deuxième vertèbres lombaires et mesure 11 centimètres de longueur. Son tendon inférieur s'insère sur l'éminence ilio-pectinée, ainsi que sur le *fascia iliaca* — Chez le sujet de l'observation II, il prend naissance en haut, à l'aide d'un tendon aplati, sur la face latérale des corps des onzième et douzième vertèbres dorsales, ainsi que sur le fibro-cartilage intermédiaire. Ce tendon d'origine mesure 2 centimètres $\frac{1}{2}$ de largeur. Les fibres charnues qui lui font suite constituent un faisceau fusiforme, long de 16 centimètres; elles viennent se terminer sur la face profonde d'un tendon aplati, large de 1 centimètre à sa partie moyenne, lequel s'élargit en se rapprochant du bord antérieur de l'os coxal et vient se fixer à l'éminence ilio-pectinée ainsi que sur la ligne innominée dans une étendue de 5 centimètres.

Muscle iliaque.

OBSERVATION III. — En dehors de ce muscle, il existe un faisceau complètement distinct qui naît de l'épine iliaque antéro-inférieure, du sourcil cotyloïdien et de la capsule de l'articulation coxo-fémorale. Ce faisceau mesure 4 centimètres de largeur : ses fibres supérieures viennent se terminer sur le tendon du *psaos*; quant aux fibres inférieures, elles viennent s'implanter directement sur le fémur en ne contractant avec le tendon ci-dessus mentionné que des rapports de voisinage. C'est un exemple très net de muscle *petit iliaque* ou *iliacus minor*.

Muscle triangulaire du sternum.

OBSERVATION III. — Des deux côtés, ce muscle plus développé que d'habitude, envoie des faisceaux charnus sur la 2^e, la 3^e, la 4^e, la 5^e, la 6^e et la 7^e côte. Ses fibres inférieures se confondent sans ligne de démarcation aucune avec les fibres les plus élevées du muscle transverse de l'abdomen.

Muscle trapèze.

OBSERVATION II. — Il descend en bas jusqu'à la 12^e vertèbre dorsale.

OBSERVATION I. — Plus réduit que sur le sujet précédent, il ne descend que jusqu'à la 10^e dorsale. En haut, il se termine à l'aide d'une languette fort grêle sur la protubérance occipitale externe; il ne prend aucune insertion sur la ligne courbe occipitale.

OBSERVATION III. — Plus réduit encore, il ne descend que jusqu'à la 8^e dorsale; en haut, ses faisceaux internes remontent bien jusqu'à la protubérance occipitale, mais la plus grande partie de ses faisceaux externes s'arrêtent sur le ligament cervical, à la hauteur de l'atlas et de l'axis.

Je n'ai rencontré chez aucun de mes trois sujets le *transversus nuchæ* de Schultze.

Muscle grand dorsal.

Sur mes trois sujets, le grand dorsal ne prenait aucune insertion sur le scapulum. Sur tous les trois, la portion axillaire de ce muscle était unie avec la longue portion du triceps brachial, mais seulement à l'aide de fibres aponévrotiques. Je n'ai constaté aucun vestige charnu du *dorso-épitrochleus* des singes.

Muscle rhomboïde.

OBSERVATION II. — Il est très développé et divisé d'une façon très nette en grand rhomboïde et en petit rhomboïde.

OBSERVATION III. — Sur ce sujet, il n'existe nullement de petit rhomboïde différencié; mais cette formation musculaire y existe cependant, entièrement fusionnée avec le grand rhomboïde. Le bord supérieur du muscle unique rencontre, en effet, la colonne vertébrale à la hauteur de l'espace qui sépare la 4^e cervicale de la 5^e.

§ II. — ANOMALIES DU COU ET DE LA NUQUE

Muscle sterno-cléido-mastoïdien.

OBSERVATION I. — Ce muscle est remarquable par ses dimensions. Il ne mesure pas moins de 6 centimètres $1/2$ à son extrémité supérieure et de 8 centimètres au niveau de ses insertions sterno-claviculaires ; ces dernières s'étendent depuis la ligne médio-sternale jusqu'à la partie moyenne de la clavicule. J'ajouterai que les deux portions sternale et claviculaire sont intimement fusionnées en un corps musculaire unique.

OBSERVATION II. — Le muscle sterno-cléido-mastoïdien présente un chef claviculaire entièrement distinct de la portion sternale. Cette dernière portion se détache elle-même du sternum à l'aide de deux tendons distincts : l'un, plus antérieur, affecte une forme conique et prend naissance sur la face antérieure de la première pièce du sternum ; l'autre, placé sur un plan postérieur, est aplati et s'insère, au-dessous et en arrière du précédent, sur un point voisin de la fourchette.

Muscle omo-hyoïdien.

OBSERVATION III. — Du côté gauche, le muscle prend une insertion surnuméraire sur la base de l'apophyse coracoïde.

Sur les trois sujets, l'intersection aponévrotique était très marquée ; elle faisait défaut cependant sur le côté gauche de l'observation I. Je n'ai rencontré sur aucun d'eux le faisceau claviculaire.

Muscle sterno-cléido-hyoïdien.

Sur mes trois sujets, j'ai noté la présence d'une intersection aponévrotique allant transversalement du bord interne au bord externe du muscle. Elle était située à 4 centimètres au-dessus de la fourchette sternale (observation I), à 3 centimètres $1/2$ (observation II), à 4 centimètres (observation III).

Sur le sujet de l'observation I, l'intersection du côté gauche était réunie, sur la ligne médiane, à l'intersection similaire du côté opposé.

Muscle sterno-thyroïdien.

Mes trois sujets également m'ont présenté une intersection aponevrotique correspondant généralement comme situation et comme direction, sinon comme développement, aux intersections correspondantes du muscle précédent.

Muscle trigastrique.

OBSERVATION I. — Du côté gauche, le muscle digastrique ou abaisseur de la mandibule est entièrement normal. Du côté droit, le ventre antérieur laisse échapper, le long de son bord interne, un faisceau surnuméraire (3^e ventre), long de 2 centimètres 1/2, large de 1 centimètre 1/2, lequel, obliquant en haut et en dedans, vient se terminer sur le raphé médian, en un point qui est un peu plus rapproché de l'os hyoïde que de la symphyse mentonnière.

Muscle stylo-hyoïdien.

OBSERVATION II. — Son tendon inférieur n'est pas traversé par la portion moyenne du muscle digastrique.

Muscle angulaire de l'omoplate.

OBSERVATION I. — Le muscle présente un développement remarquable. Il se divise en haut en 5 faisceaux : les 4 premiers, très volumineux, pour l'atlas, l'axis, la 3^e et la 4^e cervicales ; le 5^e, relativement grêle, pour la 5^e vertèbre de la même région.

OBSERVATION II. — Le muscle, sur ce sujet, est réduit à deux faisceaux seulement : le faisceau supérieur se rend à l'atlas, le faisceau inférieur se termine sur l'axis.

OBSERVATION III. — Il ne présente également que deux faisceaux, parfaitement distincts l'un de l'autre : le faisceau inférieur s'insère par un tendon aplati à l'apophyse transverse de la 3^e vertèbre cervicale ; le faisceau supérieur s'insère à l'atlas. Un espace de 3 centimètres sépare ces deux faisceaux.

Muscle splenius.

Sur mes trois sujets, la portion occipitale et la portion cervicale sont distinctes de bonne heure. Cette dernière, fortement développée, envoie deux gros faisceaux à l'atlas et à l'axis : sur le côté droit du sujet de l'observation II, le *splenius cervicis* présentait un volume peu ordinaire et venait se terminer non seulement sur l'atlas et l'axis, mais encore sur les apophyses transverses des deux vertèbres suivantes.

Muscle petit dentelé postérieur et supérieur.

OBSERVATION I. — Il possède quatre digitations pour les 4 premières côtes.

OBSERVATION II. — Il ne possède que deux digitations pour les deuxième et troisième côtes.

Muscle petit dentelé postérieur et inférieur.

Sur mes trois sujets, il existe quatre digitations pour les quatre dernières côtes.

Muscles droits et obliques de la tête.

OBSERVATION I. — Ce qui frappe au premier abord sur ce sujet, après avoir enlevé les splenius et les complexus, c'est la saillie considérable de l'apophyse épineuse de l'axis qui dépasse de beaucoup en arrière le plan de l'apophyse épineuse de la 3^e cervicale et surtout du tubercule postérieur de l'atlas. Cette apophyse épineuse de l'axis présente deux tubercules très volumineux et distants l'un de l'autre de 1 centimètre.

Le muscle grand oblique, beaucoup plus volumineux qu'à l'ordinaire, s'insère non seulement sur le tubercule de l'apophyse épineuse, mais encore sur les faces latérales de cette apophyse, dans une étendue de 1 centimètre 1/2. Son insertion à l'atlas est également très étendue. Ce muscle est cylindrique plutôt qu'aplati ; il mesure 3 centimètres de largeur.

Le muscle petit oblique affecte une disposition triangulaire.

Simple à son insertion atloïdienne, il se bifurque avant d'atteindre l'occipital, et s'y insère ainsi par deux faisceaux distincts, un faisceau externe charnu et un faisceau interne tendineux.

Les muscles grand droit et petit droit, entièrement normaux quant à leurs insertions, présentent un développement exagéré; le dernier de ces deux muscles se confond sur la ligne médiane avec celui du côté opposé.

Il résulte de ce développement insolite des muscles profonds de la nuque que le triangle classique de cette région n'existe pas, comblé qu'il est par des muscles arrivant au contact les uns des autres, et se superposant même sur certains points.

§ III. — ANOMALIES DU MEMBRE SUPÉRIEUR

Muscle grand rond.

OBSERVATION I. — Du côté gauche, il se confond, avant d'atteindre l'humérus, avec le tendon du grand dorsal, dans une étendue de 6 centimètres. Du côté opposé, il est complètement indépendant du grand dorsal.

Muscle biceps brachial.

OBSERVATION III. — Du côté gauche, le muscle biceps possède, indépendamment de ses deux portions classiques, deux chefs surnuméraires qui en font un vrai muscle quadricèps :

α) L'un de ces faisceaux n'est autre que le chef huméral du biceps; il se détache comme d'habitude de la face interne de l'humérus entre les insertions supérieures du brachial antérieur et les insertions inférieures du coraco-brachial et vient se terminer sur la face profonde du tendon radial du biceps.

β) Le deuxième faisceau surnuméraire se détache du trochin à l'aide d'un tendon cylindrique très grêle. Ce tendon d'origine, placé en dehors de la courte portion, se charge de fibres charnues

à la réunion du tiers supérieur et du tiers moyen de l'humérus. Le corps musculaire qui en résulte vient se placer, en avant du corps charnu du biceps, directement au-dessous de l'aponévrose superficielle et finalement se confond avec le biceps, à 4 centimètres au-dessus de l'interligne articulaire du coude.

Muscle coraco-brachial.

Il est simple dans chacune de nos trois observations. Dans l'observation I, un paquet de ses faisceaux charnus passe directement dans la masse du brachial antérieur.

Muscle brachial antérieur.

OBSERVATION I. — Il est constitué par deux lames superposées, ne se réunissant qu'à 1 centimètre au-dessus de l'apophyse coronoïde. Elles sont à peu près d'égal volume et présentent l'une et l'autre les mêmes rapports que le brachial antérieur des traités classiques; le faisceau profond déborde un peu en dehors le faisceau superficiel.

Il existe pour ce muscle une double source d'innervation. Le faisceau superficiel reçoit son nerf du nerf musculo-cutané. Quant au faisceau profond, il reçoit un premier nerf du musculo-cutané et un deuxième nerf du radial: le premier de ces filets nerveux est spécialement destiné à la portion interne du muscle le second se perd exclusivement dans la portion externe.

Muscle rond pronateur.

OBSERVATION I. — Plus développé que d'habitude, il reçoit un fort faisceau de l'apophyse coronoïde: ses insertions radiales mesurent 7 centimètres d'étendue.

Muscle petit palmaire.

OBSERVATION I. — Normal en haut, il se termine, en bas, à la fois sur le ligament palmaire et sur les muscles de l'éminence thénar.

OBSERVATION II. — Le tendon inférieur se bifurque, à 8 cen-

timètres au-dessus du ligament annulaire antérieur du carpe : une des branches de bifurcation se rend à l'aponévrose palmaire superficielle sans s'arrêter sur le ligament annulaire ; l'autre, placé un peu en arrière de la précédente, se fixe au bord supérieur du ligament annulaire antérieur du carpe.

Muscles fléchisseurs communs des doigts.

Malgré le plus grand soin apporté à la description de ces muscles, je n'ai pu rencontrer sur mes trois sujets aucune disposition particulière digne d'être mentionnée.

Muscle long fléchisseur propre du pouce.

Le faisceau accessoire de Gantzer existe sur mes trois sujets.

OBSERVATION II. — Le muscle long fléchisseur propre du pouce se jette, au tiers inférieur de l'avant-bras, sur deux tendons distincts, recevant l'un les faisceaux internes, l'autre les faisceaux externes du corps charnu. Les deux tendons, suivant un trajet identique, viennent se terminer l'un et l'autre sur la phalange unguéale du pouce. Sur aucun de mes trois sujets, je n'ai rencontré de faisceau anastomotique, entre le long fléchisseur propre du pouce et les fléchisseurs communs. On pourrait peut-être considérer les faisceaux surnuméraires suivants comme des formes incomplètes de ces anastomoses.

Muscle tenseur de la gaine des fléchisseurs.

OBSERVATION I. — J'ai rencontré sur l'avant-droit un petit faisceau surnuméraire qui se détachait de la face antérieure du radius, à 1 centimètre au-dessus du bord supérieur du carré pronateur, en se confondant entièrement à ce niveau avec les fibres charnues du long fléchisseur propre du pouce. Ce faisceau surajouté ne tardait pas à devenir indépendant ; il croisait de haut en bas les faisceaux transversaux du carré pronateur et se jetait finalement sur un tendon long et grêle, lequel venait se perdre sur la paroi antérieure de la gaine des fléchisseurs. Ce faisceau tenseur présentait 11 centimètres de longueur.

OBSERVATION II. — Faisceau analogue, existant également sur le côté droit du sujet; le corps charnu, un peu moins développé, ne présentait que 3 centimètres de longueur sur 1 centimètre 1/2 de largeur.

Muscle carré pronateur.

OBSERVATION I. — Il est formé du côté gauche par deux faisceaux distincts, l'un et l'autre quadrilatères et étendus du cubitus au radius. Le faisceau supérieur, plus large en dedans (4 centimètres) qu'en dehors (2 centimètres), prend naissance directement par des fibres charnues sur la face antérieure du cubitus. Il s'insère, d'autre part, sur la face antérieure du radius à l'aide de fibres tendineuses dont l'ensemble constitue un tendon de 1 centimètre de longueur. Le faisceau postérieur, affectant une disposition contraire, est charnu à son extrémité radiale et tendineux à son extrémité cubitale.

OBSERVATION III. — Du côté droit, le carré pronateur présente sur sa face antérieure une bandelette aponévrotique dont les faisceaux nacrés, obliques en bas et en dedans, croisent presque à angle droit les faisceaux constitutifs du muscle. Cette bandelette se détache de la face antérieure et du bord antérieur du radius au niveau du bord supérieur du carré pronateur; elle se termine en bas en s'irradiant en éventail sur la face antérieure de l'extrémité inférieure du radius, ainsi que sur les os voisins de la première rangée du carpe. Je crois devoir considérer cette bandelette comme un reliquat fibreux du muscle radio-carpien.

Muscle extenseur propre du petit doigt.

OBSERVATION I. — Il manque en tant que muscle distinct; son tendon est fourni par l'extenseur commun des doigts et ne se sépare de ce muscle qu'à 3 centimètres au-dessus du ligament annulaire postérieur du carpe.

Muscle surnuméraire extenseur propre du médus.

OBSERVATION II. — Sur l'avant-bras gauche, dont les muscles sont d'ailleurs entièrement conformes à la description classique,

il existe un faisceau surnuméraire placé dans la couche profonde de la région postérieure, en dedans de l'extenseur propre de l'index. Il prend naissance sur le tiers inférieur de la face postérieure du cubitus et se jette, après un trajet de 6 centimètres, sur un tendon fort grêle, lequel se dirige vers le troisième métacarpien; là, il se divise en deux tendons secondaires, qui, continuant le trajet du muscle lui-même, viennent se perdre sur la face postérieure de l'articulation métacarpo-phalangienne du troisième doigt.

Muscle long abducteur et extenseur du pouce.

OBSERVATION III. — La masse commune des muscles profonds de la région postérieure de l'avant-bras se divise, du côté droit, en deux corps charnus dont l'un est externe, l'autre interne :

α) Le corps charnu interne se jette sur un tendon aplati, lequel va s'insérer sur la deuxième phalange du pouce : c'est le long extenseur du pouce.

β) Le corps charnu externe se subdivise lui-même, à 4 centimètres 1/2 au-dessous de son origine, en deux muscles distincts et d'égal volume. Ces deux muscles se jettent chacun sur un tendon aplati; ces deux tendons viennent à leur tour se fixer, à côté l'un de l'autre, sur la face postérieure de l'extrémité supérieure un premier métacarpien (*double long abducteur du pouce*). Du tendon du long abducteur interne part un tendon très grêle, qui va se porter à l'extrémité postérieure de la première phalange du pouce et remplace ainsi le court extenseur absent.

§ IV. — ANOMALIES DU MEMBRE INFÉRIEUR

Muscle grand fessier.

OBSERVATIONS I ET III. — Le muscle grand fessier présente des insertions très étendues sur l'aponévrose fémorale.

OBSERVATION II. — Le long du bord inférieur du muscle gauche,

il existe un petit faisceau assez nettement différencié, qui, naissant des vertèbres coccygiennes, vient se terminer en partie sur le fémur, en partie sur l'aponévrose fémorale. Ce faisceau est évidemment un homologue du caudo-fémoral des animaux à longue queue.

Muscle plantaire grêle.

Il m'a paru très développé sur mes trois sujets. Dans l'observation II notamment, il présente des dimensions insolites, et son tendon s'accolant simplement au tendon d'Achille, sans se confondre avec lui, vient se fixer isolément sur la face postérieure du calcaneum.

Muscle jambier antérieur.

OBSERVATION II. — Du côté gauche, le muscle est entièrement normal. Du côté droit, son tendon inférieur est bifurqué : l'une des branches de bifurcation (l'antérieure) se porte sur l'extrémité postérieure du premier métatarsien ; le tendon postérieur se fixe au premier cunéiforme. Cette division du tendon du jambier antérieur s'étend en hauteur jusqu'à 106 millimètres du bord interne du pied ; elle se termine à 2 centimètres au-dessous du corps charnu.

OBSERVATION III. — Le tendon inférieur, très large, présente un sillon profond indiquant un commencement de séparation. Mais ce n'est qu'une simple gouttière ; le dédoublement du tendon devient impossible par la simple dissection.

Muscle extenseur commun des orteils.

OBSERVATION III. — Les faisceaux charnus de ce muscle se jettent sur un tendon qui commence sur la face postérieure du corps musculaire, au tiers supérieur de la jambe, et se dégage complètement au tiers inférieur. Ce tendon se divise, sous le ligament annulaire antérieur du tarse, en deux branches : la branche externe se porte au cinquième orteil ; la branche interne se subdivise, à 2 centimètres $1/2$ au-dessous, en trois tendons pour les quatrième, troisième et deuxième orteils. Il existe sur la face dorsale du pied

une bandelette anastomotique transversale, ou plutôt légèrement oblique, entre les tendons du quatrième et du cinquième orteils; une deuxième bandelette entre les tendons du deuxième et du troisième orteils.

Muscle péronier antérieur.

OBSERVATION II. — Il fait complètement défaut des deux côtés.

OBSERVATION III. — Ici, au contraire, il est remarquable par son volume. Son tendon reçoit, à lui tout seul, autant de fibres charnues que le tendon de l'extenseur commun des orteils. Ses derniers faisceaux charnus prennent naissance à 3 centimètres au-dessus de la malléole externe et se fixent au tendon jusqu'à 2 centimètres au-dessous du ligament annulaire. Le tendon terminal, très volumineux comme le corps musculaire, s'épanouit en un éventail nacré qui s'attache sur l'extrémité postérieure du cinquième métatarsien, ainsi que sur la moitié postérieure du bord externe de cet os.

Muscle court péronier latéral.

OBSERVATIONS II et III. — Il présente des deux côtés un petit tendon pour le petit orteil.

OBSERVATION I. — Ce prolongement phalangien du tendon du court péronier latéral fait défaut.

Muscle pédieux.

OBSERVATION II. — Le faisceau destiné au gros orteil se fixe, des deux côtés, sur l'extrémité postérieure de la première phalange du pouce et non sur le tendon de l'extenseur propre de cet orteil. Ce faisceau est, du reste, incomplètement distinct des autres faisceaux du muscle.

OBSERVATION III. — Il est également impossible d'isoler en faisceau distinct le faisceau du pédieux destiné au gros orteil. Ce faisceau présente cette particularité intéressante que son corps charnu est traversé du côté droit par le nerf tibial antérieur tout entier, qui à ce niveau s'est séparé du paquet vasculaire, lequel longe, comme d'ordinaire, le bord interne du pédieux. Ce muscle

possède, en outre, cinq tendons : le tendon surajouté est situé entre le premier et le troisième et se termine sur l'aponévrose du premier espace interosseux. Le nerf tibial postérieur, en traversant la boutonnière musculaire signalée plus haut, fournit quatre petits filets : deux pour les deux ventres du faisceau que le pédieux envoie au gros orteil ; deux pour les autres faisceaux du muscle.

**Muscle court fléchisseur plantaire
ou fléchisseur perforé.**

OBSERVATION I. — Le court fléchisseur plantaire ne fournit que trois tendons perforés pour les deuxième, troisième et quatrième orteils. Le fléchisseur perforé du cinquième orteil ne fait pourtant pas défaut, mais il provient d'une autre origine : il est constitué par deux corps charnus distincts, dont l'un est externe et l'autre interne :

α) Le corps charnu externe a la forme d'une bandelette aplatie et mince, qui se sépare du bord externe de l'accessoire, à la partie moyenne de ce muscle.

β) Le corps charnu interne, affectant une disposition fusiforme, se détache par un tendon très grêle de la face inférieure du tendon du fléchisseur tibial.

Ces deux petits muscles se réunissent sur un tendon commun qui se dirige vers le cinquième orteil et se fixe à la deuxième phalange de cet orteil, après s'être laissé traverser par le quatrième tendon du fléchisseur profond ou perforant. J'ai observé et décrit dans mes *Anomalies musculaires* une disposition absolument semblable.

La séance est levée à 5 h. 1/2.

L'UN DES SECRÉTAIRES : A. LESBRE.
